

Profession de foi commune

# Un projet pour la MSH Lorraine

*Une démarche fédérative, interdisciplinaire et transverse*

**La Maison des Sciences de l'Homme Lorraine** connaît aujourd'hui de graves dysfonctionnements du fait d'un cadrage institutionnel flou et peu partagé. Dans ce contexte, depuis un an, les chercheurs/ses se sont mobilisés pour définir un nouveau projet scientifique et proposer à l'université de Lorraine des pistes de réflexion précises sur la place que pourrait occuper la MSH aux côtés des unités de recherche et des pôles scientifiques.

Or, les instances de l'université se sont plutôt concentrées sur la consolidation des pôles, la MSH devant leur servir d'appui administratif. Un tel positionnement, parce qu'il va à l'encontre des missions des MSH, vient d'être officiellement désapprouvé par le CNRS. Cette décision compromet l'existence même d'une maison qui joue un rôle important de fédération et de structuration de la recherche interdisciplinaire autour des sciences de l'homme et de la société. En articulation avec les sciences du numérique, de l'ingénieur, biomédicales et bien d'autres, dans le respect de la charte des 5 " i " du Réseau National des MSH (interdisciplinarité, interinstitutionnel, international, implantation régionale, identité scientifique) définis dans l'Accord-Cadre relatif aux Maisons des sciences de l'homme, elle assure à la fois décloisonnement (institutionnel, territorial et des savoirs) et inscription locale.

Depuis plus de 7 ans, la MSH contribue par son activité et ses manifestations à la visibilité des sciences humaines et sociales en Lorraine avec un véritable ancrage à Metz comme à Nancy. Elle participe aussi fortement au rayonnement scientifique international de l'Université, en favorisant le développement de nouveaux objets ou terrains et la mise au point d'approches pluridisciplinaires qui sont ensuite réinjectées dans les laboratoires de recherche. Elle met donc concrètement en œuvre une activité d'expérimentation et crée des liens (entre disciplines, chercheurs/ses et équipes de recherche, entre université et territoires), dont chacun sait qu'ils ne se décrètent pas mais s'appuient sur un réseau opérationnel que les chercheurs/ses de la MSH ont patiemment tissé.

Seule la MSH Lorraine, dont le spectre disciplinaire recouvre potentiellement celui des 10 pôles scientifiques de l'Établissement, est en capacité de reprendre ces missions transversales. D'un point de vue scientifique comme sociétal, il nous paraît ainsi crucial que la MSH Lorraine vive et déploie son activité en Lorraine et au-delà. C'est le sens de notre candidature.

**Nous souhaitons œuvrer à la rédaction d'un autre projet institutionnel pour la MSH Lorraine** qui soit porté par l'Établissement auprès du CNRS et assure sa pérennité dans le prochain quinquennal, en tant qu'unité CNRS et au sein du réseau national des MSH.

Nous souhaitons rompre avec les choix institutionnels et la méthode de travail jusqu'alors utilisée sur ce dossier et contribuer à écrire ensemble une autre page de l'histoire de la MSH.

**À cette fin, nous nous engageons à :**

- **mettre en œuvre et affiner un projet scientifique** articulé au projet d'Établissement et aux orientations des unités de recherche de l'université de Lorraine ;

- **repenser un projet institutionnel** qui tienne compte des forces de la MSH (ses chercheurs/ses, ses projets pluridisciplinaires, ses réseaux de recherche, ses partenariats) et qui développe sa visibilité nationale et internationale tout en intensifiant les liens avec les unités de recherche et en restaurant le dialogue avec le CNRS ;

- **promouvoir un fonctionnement collégial**, respectueux des nouveaux statuts et instances de la Maison, c'est-à-dire un fonctionnement démocratique et ouvert qui s'appuie sur les collègues impliqués, ou souhaitant s'engager, dans le projet scientifique de la MSH ainsi que dans ses missions d'appui à la recherche.

*Fait le 13 mars 2015,*

***Vu et approuvé par :***

**Les candidats**, par catégorie :

« Représentants des enseignants/es- chercheurs/ses » : Maxime Amblard, Cherry Schrecker

« Responsabilité de l'axe 1 du nouveau programme scientifique » : Ingrid Voléry, Jean-Luc Deshayes

« Responsabilité de l'axe 2 du nouveau programme scientifique » : Carole Bisenius-Penin, Valérie Serdon-Provost

« Responsabilité de l'axe 3 du nouveau programme scientifique » : Manuel Rebuschi, Christophe Benzitoun

« Représentants des doctorants et post-doctorants » : Florence Serrano, Sylvain Samyn

« Représentants des personnels BIATSS de la coordination de la MSH » : Marie L'Etang-Cardellini

« Représentants des personnels BIATSS des laboratoires lorrains inscrits dans les opérations de recherche de la MSH » : Jean-Christophe Blanchard, Bertrand Gaiffe, Emmanuelle Simon